

## vente voiture suite deces du proprietaire

## Par dmucha, le 15/03/2012 à 14:26

bonjour,

Mon beau-pere est decedé le 29/02/12.il avait une voiture a son nom.

ma belle-mere n'ayant pas le permis de conduire, nous ne savons pas quoi faire.

Que devons nous faire si nous souhaitons vendre le véhicule?

comme cela fait moins de 3 mois, nous pouvons quand même le vendre sans changer le nom de la carte grise?

Si oui, qui signe?

Merci d'avance pour votre aide

Cordialement